

Rivière des Mille-Iles :

La réduction des déversements d'eaux usées doit se poursuivre

Montréal, le 26 juillet 2012 – Le bilan de performance des 14 systèmes d'assainissement des eaux usées du bassin versant de la rivière des Mille-Iles dressé par la Fondation Rivières pour les années 2008 à 2011 indique que les exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) ne sont pas respectées quant aux débordements des eaux usées en temps de pluie. Les pires situations sont notées à Deux-Montagnes, Saint-Eustache et Terrebonne. Cette étude faite à partir des données du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) permet d'identifier les problèmes de déversements d'eaux usées en temps de pluie et de fonte qui devraient être corrigés. La performance des 14 stations d'épuration est conforme sauf à la station de Mascouche/Terrebonne où il y a trop de rejets en phosphore. On note que la rénovation de la station d'épuration de Boisbriand atteint les exigences et qu'il est prévu que celle de Saint-Placide soit bientôt remplacée.

Pour Martin Drapeau, président d'Enviro Mille-Iles, « la réduction des débordements doit être priorisée aux endroits qui reçoivent le plus grand débit et qui déversent plus de 20 fois par année des eaux usées directement dans l'environnement. Surtout parce qu'elle alimente en eau potable près de 400 000 personnes, la rivière des Mille-Iles est un joyau qui fait partie de notre qualité de vie. Nous comptons continuer à sensibiliser la population à ces problématiques, ceci afin que les élus prennent les actions nécessaires pour les régler. La gestion des eaux provenant des égouts pluviaux, qui se déversent directement dans l'environnement, devra également être considérée. »

Le bilan indique que la ville de Deux-Montagnes ne respectait pas les exigences du MDDEP depuis quatre ans au poste de pompage Boulevard du Lac où 69 % des eaux usées de la ville transitent. On y dénombre à chaque année de 26 à 52 déversements vers le lac des Deux-Montagnes. Des travaux en cours devraient permettre d'améliorer la situation.

La ville de Saint-Eustache avec ses 25 points de surverses déverse de 315 à 363 fois par année et ne respecte pas les exigences du MDDEP depuis quatre ans au poste Labrie qui véhicule 10 % des eaux de la Ville, ce qui est important. Le trop-plein d'un bassin d'égalisation est également noté comme étant régulièrement non-conforme. Il est d'autre part inquiétant de constater que le poste principal qui reçoit 100 % des eaux usées est aussi en infraction en 2011. Celui-ci a aussi déversé 48 fois en 2008 et 28 en 2009.

La ville de Mirabel, secteur Saint-Canut, est en infraction sur trois des quatre dernières années avec des déversements au poste de pompage Belle-Rivière qui s'écoule vers la rivière du Chêne.

La ville de Blainville dérogeait aux exigences à son poste de pompage de la Seigneurie Ouest par un débordement en temps de fonte non permis par le MDDEP. Le poste de pompage principal a pour sa part débordé 90 fois en 2011 et dans ce cas, des travaux viennent d'être réalisés afin de corriger la situation.

Le poste de pompage de Laval-Ouest qui véhicule 24 % du débit subit quant à lui de 52 à 103 débordements par année. Le poste de pompage principal de Sainte-Anne-des-Plaines qui reçoit toutes les eaux usées de la ville déborde de 43 à 53 fois par année. Ces postes respectent des exigences qui pourraient assurément être plus sévères.

A Terrebonne, le poste de pompage Durocher ne respecte pas les exigences avec 29 débordements en 2011. On y notait 25 débordements en 2010, 34 en 2009 et moins de 20 en 2008. Le poste principal des Mille-Iles a débordé 186 fois en 2011, 59 en 2010, 85 en 2009 et moins de 20 en 2008.

Lors des grandes pluies, les réseaux d'égouts et les usines de traitement des eaux usées sont sur-sollicités. Comme il est impossible d'acheminer toutes les eaux au système de traitement, des déversements aux rivières sont prévus mais ceux-ci doivent être minimisés et interdits lorsque des impacts environnementaux importants sont prévus, tel que le demande le MDDEP.

En plus d'être nauséabondes et potentiellement cause de maladies graves, les eaux usées affectent l'habitat du poisson, empêchent la baignade et modifient les écosystèmes.

Les données utilisées pour ce bilan du bassin versant de la rivière des Mille-Iles proviennent du système de suivi « Suivi des ouvrages municipaux d'assainissement des eaux » (SOMAE) du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT). À noter que sont les municipalités elles-mêmes qui transmettent ces données au MAMROT.

Les systèmes d'assainissement desservant les municipalités suivantes on fait l'objet du bilan :

- Oka
- Saint-Placide
- Mirabel, secteur Saint-Benoit
- Deux-Montagnes, Sainte-Marthe-sur-le-Lac, Saint-Joseph-du-Lac, Pointe-Calumet
- Saint-Eustache
- Mirabel, station Sainte-Marianne
- Laval, secteur Fabreville
- Boisbriand
- Blainville, Sainte-Thérèse
- Rosemère, Lorraine
- Laval, secteurs Sainte-Rose/Auteuil
- Sainte-Anne-des-Plaines
- Terrebonne, Bois-des-Filion
- Mascouche, Terrebonne secteur Lachenaie

La Fondation Rivières est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'œuvrer à la préservation, la restauration et la mise en valeur du caractère naturel des rivières – tout autant que de la qualité de l'eau.

-30-

Contacts: Andrée-Anne Perreault, chercheuse, 514 272-2666, poste 21
 Martin Drapeau, président, Enviro Mille-Iles, 514 990-6963, poste 208.
 www.enviromilleiles.org